

## **Initiatives et actions de l'OMPIC en matière de développement durable**

En tant que composante de la propriété intellectuelle, la propriété industrielle (PI) comprend les droits liés aux brevets d'invention, marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques. Sa protection par la loi permet de promouvoir la créativité et l'innovation à travers la reconnaissance des efforts des créateurs et innovateurs et les avantages qu'elle leur confère. La propriété industrielle constitue également une source d'information incontournable permettant de promouvoir la diffusion des connaissances et du savoir.

Dans le cadre de la mobilisation des acteurs publics et privés au Maroc dans la transition vers une économie verte, l'innovation et la propriété industrielle qui offre les outils nécessaires pour la protection, la valorisation et la diffusion des résultats de recherche, constituent un axe stratégique favorisant le lancement de projets innovants et l'émergence de compétences locales à même de développer des solutions technologiques innovantes.

En vue de promouvoir la propriété industrielle et les outils qu'elle offre particulièrement dans le développement de technologies respectueuses de l'environnement, l'OMPIC et ses partenaires (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Institut National de la Propriété Industrielle de la France (INPI) et l'Office Européen des Brevets (OEB)) ont saisi l'occasion des conférences des Nations Unies sur les changements climatiques pour sensibiliser les différents acteurs sur le rôle de la propriété industrielle dans le développement de solutions qui répondent à ces défis et pour mettre en avant certaines inventions dans ce domaine.

COP21 (Paris, 2015) :

- Sélection et mobilisation des entreprises marocaines (KILIMANJARO, BIOECH, LIPAV & ECOLINK) qui ont développé des brevets d'invention en rapport avec la valorisation des huiles alimentaires usagées, la valorisation des déchets, l'irrigation pilotée et les additifs alimentaires vétérinaires.
- Table ronde sur « Développement durable & propriété intellectuelle: l'accès aux technologies pour les pays émergents »

COP22 (Marrakech, 2016) :

- Mise en place d'un espace d'exposition pour 44 Startups qui ont développé des solutions innovantes en rapport avec le développement durable (22 Maroc, 10 Afrique, 10 Europe et de 2 Moyen Orient)
- Organisation d'un Side Event sous le thème « Propriété Industrielle au service du développement durable »
- Tenue de trois tables rondes autour des thématiques liées aux énergies renouvelables, l'agriculture et l'économie solidaire
- Organisation de l'Assemblée Générale de WIPO Green qui est un programme de l'OMPI regroupant les secteurs public et privé visant une meilleure adéquation entre les besoins du marché et les technologies existantes et la diffusion de solutions en rapport avec les technologies vertes dans les pays en voie de développement. L'OMPIC a rejoint ce programme en décembre 2015 et participe à ses travaux.



# INNOVER POUR UN AVENIR VERT

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 2020 26 AVRIL

COP23 (Bonn, 2017) :

- Organisation d'un Side Event en collaboration avec Office Européen des Brevets (OEB) et l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA) pour mettre en évidence le rôle de la propriété intellectuelle dans les politiques de lutte contre le changement climatique, en s'appuyant notamment sur l'exemple du Maroc et d'autres pays africains.
- Sélection et Mobilisation de 5 entreprises africaines (Côte d'ivoire, Bénin, Burkina-Faso, Sénégal et Cameroun) et de 4 entreprises et universités marocaines pour participer à cette édition.

L'OMPIC participe également à des initiatives pour la promotion des énergies renouvelables, dont :

- Accompagnement des innovateurs et des acteurs de l'innovation à travers une offre de services adaptée couvrant l'information, la formation, la protection et la valorisation des inventions dans le domaine des énergies renouvelables
- Formation sur la propriété intellectuelle des Startups lauréates des programmes de promotion des énergies renouvelables (Programme CleanTech de l'UNIDO, Bootcamp de l'IRESEN...)
- Réalisation d'une étude sous forme de cartographie des brevets dans le domaine des micros algues en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et la Fondation MAScIR. Les cartographies brevets sont un outil d'aide à la décision opérationnelle à l'attention des départements R&D, décideurs, responsables de l'innovation et des directions générales
- Acquisition et installation d'un composteur pour la valorisation des déchets organiques issues de la cantine de l'OMPIC en un fertilisant écologique pour les besoins des espaces verts de l'OMPIC. Ce composteur a fait l'objet une demande de brevet au Maroc sous le numéro MA37240, et d'un dépôt international sous le numéro WO 2016/013918, enregistré par l'université Hassan I de Settat et exploité par la start-up Biodôme Maroc.



- Installation à l'OMPIC d'un parc des panneaux solaires photovoltaïques
- La production du parc solaire s'élève à 134529 KW depuis son démarrage le 02/11/2017.
- 50 T de CO2 (Empreinte carbone)
- La part du solaire dans la consommation de l'énergie électrique est d'environ 10%.

